

Commune : MARSEILLAN

Plan de prévention des risques naturels prévisibles [PPR]

Mouvements différentiels de terrain
liés au phénomène de retrait-gonflement
des sols argileux

Département des Hautes Pyrénées

PPR approuvé le :



échelle 1/10 000

juillet 2012

Carte du zonage réglementaire

-  Zone faiblement à moyennement exposée (B2)
-  Limite de commune

